

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE  
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
2 avril 2021

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 28

Votants 29

OBJET :  
8a. RÉPARTITIONS DES  
SUBVENTIONS  
COMMUNALES POUR  
2020 AUX  
ÉTABLISSEMENTS  
PUBLICS LOCAUX.

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 12/04/2021

Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le 13.04.2021

ID: 059-215904004-20210408-12042021008 AK DE



L'an deux mil-vingt-et-un, le huit AVRIL à dix-huit heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents** : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. BAUDRY José – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. COUSYN Sébastien – Mme CARLIER Nathalie – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSÉ** : M. LAPIERRE Julien donnant procuration à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra.

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer, pour 2021, les subventions annuelles de fonctionnement suivantes aux établissements publics locaux :

- **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE** : 892 000,00 € (répartis de la façon suivante : 550 000 € pour le fonctionnement du CCAS et 342 000 € pour le fonctionnement du Centre Social)

De cette somme sera déduit l'acompte déjà versé de 240 000 €, voté par délibération du 24 novembre 2020 (120 000 € pour le CCAS et 120 000 € pour le Centre Social Stéphane Hessel).

- **ESPACE CULTUREL ROBERT HOSSEIN** : 85 000,00 €

Les dépenses résultant de la présente décision seront imputées au compte 65736 du budget communal.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.